



INFO-PARENTS

Du 26 au 30 décembre 2022

Dernière mise à jour : 5 décembre 2022

PATRO DE LÉVIS

6150 rue Saint-Georges, G6V 4J8

Courriel : campneo@patrolevis.org

Site Internet : www.patrolevis.com

Page Facebook : [Patro de Lévis](#)

Page Instagram : [@patro.levis](#) [@campneo](#)

Les informations concernant la procédure d'inscription se trouvent à la fin de cet Info-Parents.

1. COORDONNÉES DE L'ÉQUIPE

Veillez vous adresser au campneo@patrolevis.org. Si vous souhaitez qu'une personne vous réponde par téléphone, veuillez indiquer un numéro de téléphone et les plages horaires auxquelles nous pouvons vous contacter. Nous communiquerons avec vous dans les 2 jours ouvrables suivant la réception de votre courriel.

2. LA MISSION DU PATRO DE LÉVIS

Être le leader dans la création et l'animation d'univers thématiques et de milieux d'implications citoyennes dans lesquelles l'éducation, la culture et le loisir se confondent. Un endroit où chaque personne peut ancrer de nouveaux savoirs grâce à des stratégies pédagogiques expérientielles et ludiques.

3. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le Camp des Fêtes, un service unique dans la grande ville de Lévis, offre des journées d'animation aux jeunes de la première à la sixième année du primaire pendant la période du temps des fêtes, du 26 décembre au 30 décembre 2022.

4. HORAIRE

Le Camp des Fêtes se déroule du lundi 26 décembre au vendredi 30 décembre 2022.

La période d'animation de l'avant-midi (AM) se déroule de 9h00 à 12h30.

La période d'animation de l'après-midi (PM) se déroule de 12h30 à 16h00.

Un service de garde est offert le matin de 7h30 à 9h00 et le soir de 16h00 à 17h30 (places limitées).

5. PROGRAMMATION

Chaque journée sera différente. Les participants.tes auront la chance de vivre une grande variété d'activités :

- Jeux de groupe
- Activités physiques
- Activités culturelles (arts plastiques, art dramatique, chants et musique)
- Activités thématiques avec une quête
- Activités extérieures
- Initiation au cirque
- Et plus encore !

6. INSTALLATIONS

Le camp se déroule directement au Patro de Lévis (6150 rue Saint-Georges). Les activités se dérouleront dans nos locaux et sur nos terrains extérieurs. Il est également possible que les groupes réalisent des activités sur les terrains publics à proximité du Patro (accessibles à une distance de marche).

7. PARTICIPANTS.TES

Les participants.tes éligibles sont les enfants fréquentant la 1^{re} année à la 6^e année du primaire (entre 6 et 13 ans). Si votre enfant a des besoins spécifiques qui peuvent nécessiter un accompagnement ou une attention particulière de la part de l'animateur, veuillez nous contacter au integration@patrolevis.org AVANT de procéder à l'inscription.

De plus, nous vous encourageons à déclarer avec transparence les diagnostics de votre enfant dans le formulaire d'inscription, même si vous considérez qu'ils n'affectent pas sa capacité à participer au camp. Plus nous avons de l'information sur votre enfant, plus nous pouvons préparer nos animateurs.trices en conséquence et offrir une animation personnalisée et adaptée aux participants.tes.

Dans le but d'assurer une certaine continuité avec les autres milieux de vie de votre enfant, nous vous invitons également à nous faire informer dans le formulaire d'inscription ou par courriel des stratégies recommandées par des intervenants ou professionnels (p. ex. système de récompenses, horaire, utilisation de pictogrammes, etc.).

8. GROUPES ET ANIMATEURS.TRICES

Les groupes sont mixtes et multi-âges. Le nombre de groupes et leur constitution seront établis au cours de la semaine du 19 décembre en fonction du nombre de participants.tes inscrits.

Considérant que nous offrons la possibilité d'inscription à la demi-journée et à la journée, il est possible que le groupe de votre enfant change quelque peu au courant d'une même journée ou d'une journée à l'autre. Dans la mesure du possible, nous formerons des groupes les plus stables possibles dans le temps.

Les animateurs.trices de groupe ont fait partie de l'équipe d'animation du Camp de jour NEO à l'été 2022. Ce sont donc des animateurs.trices expérimentés.ées qui offriront un style d'animation similaire à celui qui est habituellement offert pendant le camp de jour.

9. HORAIRE TYPE

7h30 à 9h00 : Période de service de garde du matin

9h00 à 9h20 : Accueil des participants.tes inscrits l'avant-midi

12h15 à 12h30 : Départ des participants.tes inscrits l'avant-midi seulement

12h30 à 12h50 : Accueil des participants.tes inscrits l'après-midi seulement

15h45 à 16h00 : Départ des participants.tes qui ne sont pas inscrits au service de garde du soir

16h00 à 17h30 : Période de service de garde du soir

Lors de votre arrivée au Patro, un tableau situé à l'accueil vous indiquera à quel local vous rendre.

10. COLLATIONS ET DINER

Un moment de collation est prévu pendant la période d'animation de l'avant-midi et pendant la période d'animation de l'après-midi. À l'exception des noix et des arachides, tous les aliments sont permis. Nous n'avons pas de consignes particulières concernant les collations. Cependant, si vous souhaitez offrir une gâterie à votre enfant (croustilles, bonbons), nous vous invitons à lui proposer comme dessert plutôt que comme collation pour qu'il.elle soit soutenu tout au long de la journée.

Pour les enfants inscrits pour toute la journée (période d'animation de l'avant-midi et période d'animation de l'après-midi), une période de dîner est prévue et l'enfant doit apporter son lunch. Un micro-ondes sera accessible. En cohérence avec le virage Zéro-Déchet du Patro de Lévis, nous vous encourageons à préparer les lunches en tentant de réduire la quantité de déchets, par exemple en utilisant des emballages et contenants réutilisables.

11. MATÉRIEL DU PARTICIPANT.TE

Chaque participant.te doit avoir :

- Un étui à crayons IDENTIFIÉ comprenant : crayons de couleur, crayon de plomb, efface. Elle peut aussi contenir un pinceau, une paire de ciseaux et un bâton de colle (facultatif).
- Bouteille d'eau (les fontaines seront disponibles seulement pour le remplissage de bouteilles d'eau)
- Collations et diner (s'il.elle est inscrit pour une journée complète)
- Veste ou chandail
- Chaussettes de rechange
- Espadrilles qui tiennent le pied
- Vêtements d'extérieur selon la température : bottes, tuque, foulard ou cache-cou, mitaines ou gants, manteau, pantalon de neige.
- Pour les 6 à 7 ans, il est conseillé de laisser aussi un ensemble de vêtements de rechange (sous-vêtement, chandail, pantalon).

Veillez noter qu'il est interdit d'apporter TOUT OBJET PERSONNEL NON NÉCESSAIRE au camp. Voici quelques exemples : jouets, toutou, doudou, iPod, Tablette, ou tout autre appareil électronique, objet à collectionner (cartes Pokémon, toupie de type « Beyblade »), etc.

12. CODE DE VIE

Chaque participant.te au Camp des fêtes doit respecter le code de vie. Nous souhaitons que chaque personne qui vient au Patro collabore à la qualité de vie de notre milieu. Veuillez expliquer le code de vie à votre enfant avant sa première journée de fréquentation.

1. **Je reste avec mon groupe en tout temps.** Je demande et attends l'autorisation de mon animateur.trice si j'ai besoin de quitter mon groupe (p. ex. pour aller à la toilette ou chercher quelque chose).
2. **J'adopte un langage et des comportements qui sont respectueux.** Je n'ai pas de paroles vulgaires, dénigrantes, blessantes ou discriminatoires. Je ne fais pas de menaces. Je ne crie pas après les autres personnes. Je n'adopte pas de comportements violents envers les autres (frapper, botter, pousser, cracher, mordre, tirer les cheveux, faire un doigt d'honneur, etc.).
3. **Je participe aux activités du groupe. Je m'assois calmement sur le côté si je ne souhaite pas participer.**

En cas de non-respect du code de vie, des interventions de différents degrés peuvent être réalisées (allant du rappel de la règle à une suspension temporaire et non remboursable selon la gravité du geste).

13. TOLÉRANCE ZÉRO DE LA VIOLENCE

Les gestes d'intimidation et de violence (racisme, homophobie, transphobie, etc.) ne sont pas tolérés. Le respect du code de vie est attendu de la part de tous les participants.tes. Dans le but d'offrir aux jeunes un environnement sain, sécuritaire et amusant, veuillez nous informer si votre enfant vous nomme qu'il vit des situations difficiles ou s'il est ou a été victime d'intimidation au camp ou dans d'autres sphères (ex. : loisirs, à l'école).

14. CONSIGNES MALADIES CONTAGIEUSES (gastro, grippe, COVID, VRS, pied-main-bouche, poux, etc.)

Si votre enfant présente un symptôme de toutes maladies contagieuses, il.elle doit rester à la maison et ne pas se présenter au camp. Si votre enfant fait de la fièvre, il.elle doit impérativement demeurer à la maison pour une période de 24 heures sans fièvre et sans médicament.

Au cours de la journée, si votre enfant se met à présenter des symptômes pouvant être l'un ou l'autre des maladies contagieuses, vous serez appelés pour venir le.la chercher. Nous vous demanderons de venir chercher votre enfant dans un délai de 1 heure.

15. PROCÉDURES EN CAS DE RETARD OU D'ABSENCE

En cas de retard (arrivée après 9h00), lors de l'arrivée de votre enfant, vous devez appeler le coordonnateur ou la coordonnatrice de site au poste 226 pour que quelqu'un vienne accueillir votre enfant et aille le porter à son groupe (obligatoire). Il est interdit de vous déplacer à l'intérieur du Patro ou d'aller vous-mêmes porter votre enfant dans son groupe.

En cas d'absence, vous devez obligatoirement informer le coordonnateur ou la coordonnatrice par courriel ou par téléphone SEULEMENT si l'absence est due à n'importe quelle maladie contagieuse mentionnée plus haut. **Il n'est pas nécessaire de signaler l'absence de votre enfant pour tout autre motif.**

16. MÉDICATION

Si votre enfant doit prendre une médication, **qu'elle soit prescrite ou non** (médicament vendu en vente libre, p.ex. Tyléno, Benadryl, Advil) pendant les heures de camp, vous devez remplir une [*Décharge de médication*](#). Aucun enfant ne peut garder dans son sac des médicaments, peu importe

le type. Cette décharge sera valide pour la durée indiquée. La décharge de médication remplie devra être envoyée au campneo@patrolevis.org

Vous devez remettre la médication dans un sac *Ziploc* identifié au nom de l'enfant au coordonnateur.trice. S'il s'agit d'une médication qui doit être prise tous les jours, nous vous invitons à nous remettre la quantité suffisante pour toute la durée de fréquentation de votre enfant. La médication sera administrée par un.e coordonnateur.trice aux moments indiqués sur la décharge. Les médicaments seront conservés dans un endroit sécuritaire.

17. CONTACT D'URGENCE

Dans le cas d'une blessure grave (p. ex. choc à la tête, fracture), nous vous contacterons pour que vous veniez chercher votre enfant afin de vous rendre à l'hôpital. Dans l'éventualité où nous n'arrivons pas à vous rejoindre et que votre enfant a besoin de soins immédiats, nous le transporterons par taxi si son état le permet ou par un transport médical d'urgence (ambulance). Soyez rassurés, ce genre d'événement ne se produit que rarement et différentes mesures sont mises en place pour assurer la sécurité des participants.tes.

18. RESPONSABILITÉS DES PARENTS DES PARTICIPANTS.TES

Nos attentes envers vous sont les suivantes :

- Lire tout l'Info-Parents avec attention
- Compléter avec sérieux le formulaire d'inscription
- Respecter les plages horaires auxquelles vous avez inscrit votre enfant
- Présenter le code de vie à votre enfant avant le début du camp
- Mettre dans le sac de votre enfant le matériel nécessaire
- Ne pas vous déplacer librement à l'intérieur du Patro
- Respecter la distanciation sociale, le port du masque et la désinfection des mains lors de votre présence au Patro
- Collaborer avec le personnel du camp si votre enfant adopte des comportements qui vont à l'encontre du code de vie

19. INSCRIPTION

L'inscription doit être effectuée en ligne. À partir du www.patrolevis.com, vous serez redirigé vers la plateforme Qidigo. Pour compléter l'inscription, vous devrez utiliser une carte de crédit. Si vous avez besoin de soutien technique pour compléter l'inscription en ligne, contactez-nous au 418-833-4477 poste 226.

Nous offrons la possibilité d'inscrire un.e participant.te pour des demi-journées ou des journées complètes. Vous avez également l'option d'inscrire le participant au service de garde, le matin et/ou le soir si vous en avez besoin. Vous pourrez donc personnaliser l'inscription selon vos besoins.

Pour les avant-midis, vous aurez deux options d'inscription :

- Service de garde du matin (7h30 à 9h00) ET Animation de l'avant-midi (9h00 à 12h30) : le tarif est de 22,00\$/enfant
- Animation de l'avant-midi (9h00 à 12h30) : le tarif est de 15,00\$/enfant

Pour les après-midis, vous aurez deux options d'inscription :

- Animation de l'après-midi (12h30 à 16h00) : le tarif est de 15,00\$/enfant
- Animation de l'après-midi (12h30 à 16h00) ET Service de garde du soir (16h00 à 17h30) : le tarif est de 22,00\$/enfant

*Les tarifs indiqués incluent les taxes.

Notez que les places sont limitées, tant pour le service de garde que pour les périodes d'animation. Si, lors de l'inscription, toutes les places sont comblées pour la plage horaire désirée, nous vous invitons à vous placer sur la liste d'attente. De cette manière, vous conserverez votre priorité si des places se libèrent ou si nous décidons d'ouvrir des places supplémentaires.

IMPORTANT : Un.e participant.te qui n'a pas été inscrit à la période de service de garde du matin et qui est laissé seul au Patro avant 8h55 se verra facturé le tarif correspondant à 1 période de service de garde, soit 7,00\$. Ces frais seront ajoutés automatiquement au compte Qidigo qui a été utilisé pour procéder à l'inscription de l'enfant. Ils devront être défrayés au plus tard le 30 décembre 2022 (dernière journée du camp). De même, un.e participant.te qui n'a pas été inscrit à la période de service de garde du soir et qui n'a pas encore quitté à 16h35 se verra facturer le tarif correspondant à 1 période de service de garde, soit 7,00\$. Ces frais seront ajoutés automatiquement au compte Qidigo qui a été utilisé pour procéder à l'inscription de l'enfant. Ils devront être défrayés au plus tard le 30 décembre 2022 (dernière journée du camp).

20.POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

Une demande de remboursement doit être adressée au campneo@patrolevis.org ou au coordonnateur.trice sur place pendant les journées de camp.

Avant le début du camp (jusqu'au 19 décembre), le remboursement sera complet. Aucuns frais d'administration ne seront retenus.

À partir du début du camp (le 20 décembre), 15% de frais administratifs seront retenus pour chaque période d'animation ou de service de garde remboursé.

À la place d'un remboursement, le client ou la cliente peut demander une note de crédit valable pour une future inscription (le crédit sera ajouté dans le compte client Qidigo).

21. POLITIQUE D'ANNULATION

Si par manque d'inscription, le Patro se réserve la possibilité d'annuler le camp jusqu'au 19 décembre 17h00. Vous recevrez un remboursement complet dans les jours suivants.

Vous avez d'autres questions ? N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos interrogations ou de vos commentaires par courriel à campneo@patrolevis.org.